

COMPTE-RENDU

de l'Assemblée Générale Ordinaire 2012 - FFMC 74

du samedi 16 février 2013

Maison des Sociétés

172, rue du Paradis – 74800 LA ROCHE-SUR-FORON



ORDRE DU JOUR

- 1.) Rapport moral
- 2.) Rapport financier
- 3.) Approbation des comptes 2012 et quitus
- 4.) Election des membres du Conseil

Adhérents peu nombreux (11 présents) mais motivés en ce samedi 16 février 2013 à la Roche-sur-Foron pour l'AGO 2012 de la FFMC 74, assemblée qu'Isabelle déclare ouverte à 17h20.

./.

1.) RAPPORT MORAL

Isabelle donne lecture du rapport moral :

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

Conformément à nos statuts, nous nous réunissons aujourd'hui en Assemblée Générale Ordinaire (AGO) afin de faire le point sur le fonctionnement de notre association durant l'année 2012.

2012, année de changement, en tout cas pour l'antenne 74 puisque les 9 membres du Conseil, élus lors de l'AGO de mars 2012, ont tous démissionné dans le courant de l'année (2 au mois de mai, 1 en juin et les 6 restant lors d'une AGO le 28 septembre 2012).

Un nouveau Conseil a été formé, lors d'une Assemblée Constitutive ce même 28 septembre 2012, composé initialement de :

Jean-Luc DESCLOUX vice-coordonateur, Olivier MERCHEZ secrétaire (qui a démissionné en décembre 2012), Ludovic ALBERTI trésorier, Gilbert ELEFTERAKIS trésorier adjoint, Patrick MARGUERETTAZ membre, Dominique USOULET membre, Georges VANEL membre et Isabelle MARGUERETTAZ coordinatrice.

Dans ces circonstances, la présentation des activités de l'antenne est articulée en 2 périodes :

- de janvier à septembre 2012
- d'octobre à décembre 2012

Les faits marquants sont, pour la 1^{ère} période :

- la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire le 16 mars 2012
- l'organisation d'une manifestation locale le 24 mars 2012 pour la reconnaissance des spécificités des 2 RM
- la présence FFMC sur le stand de la Mutuelle des Motards au Salon de la Moto de la Roche-sur-Foron les 24-25 mars 2012
- l'organisation du 13^{ème} Mémorial SPADINO le 1^{er} avril 2012
- l'organisation de « Journées Trajectoires » les 15 avril, 13 et 20 mai 2012 avec la Gendarmerie Nationale (Escadron de Sécurité Routière)
- la présence des 5 membres du Conseil lors des Assises FFMC à Lamoura 26 au 28 mai 2012
- des rencontres avec les candidats aux élections législatives de juin 2012
- la participation à une réunion de conciliation le 16 juin 2012 avec les instances nationales de la FFMC ainsi que des représentants du Conseil de Région Rhône-Alpes-Auvergne et antennes marraines 69 et 73
- l'organisation d'un relais détente devant la Mairie d'Annecy le 23 juin 2012
- une sortie « surprise » le 24 juin 2012
- la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire le 29 juin 2012
- la tenu d'une Assemblée Générale Ordinaire le 28 septembre 2012

./.

Les faits marquants pour la 2^{ème} période sont :

- la tenue d'une Assemblée Constitutive le 28 septembre 2012
- la formation STOPVOL d'un adhérent de l'antenne – WE 13-14 octobre 2012 à Paris
- l'organisation du Conseil de Région Rhône-Alpes-Auvergne (RAA) le 21 octobre 2012 à la Balme-de-Sillingy (réunion de représentants du Bureau National de la FFMC, administrateur, salariés, délégués bénévoles de la Mutuelle des Motards, correspondant Motomag, et représentants des 11 antennes FFMC de la région RAA)
- la rencontre avec des représentants de la municipalité de Frangy concernant le réaménagement du centre du bourg
- la participation à la réunion des coordinateurs le 11 novembre 2012 à Paris
- la participation à la Commission consultative des usagers de la route en Préfecture le 14 novembre 2012
- l'organisation d'une action contre l'obligation du port d'un brassard rétro-réfléchissant les 16 et 17 novembre 2012 : 80 banderoles fluo confectionnées & 1000 tracts accrochés en guirlandes et décoration de mobilier urbain au cours de la nuit dans la ville d'Annecy et distribution de 2000 tracts le samedi). Action menée par la FFMC sur le plan national et couronnée de succès : la lutte a payé, le nouveau gouvernement a abrogé le décret !
- la participation de 4 membres du Conseil aux Journées Techniques et d'Information (JTI) le WE 24 – 25 novembre 2012 à Cussac (Limousin)

En sus de l'énumération de ces faits, 2 remarques encore pour caractériser cette année 2012 :

● **orientation** :

le nouveau Conseil a fait le choix d'orienter et d'ancrer résolument l'antenne 74 dans le Mouvement FFMC, de rétablir le lien de confiance avec les instances nationales, le Bureau National, le Conseil de Région RAA, les antennes marraines, les partenaires, notamment la Mutuelle des Motards et l'AFDM. Concrètement, cette démarche s'illustre par une participation active des membres du Conseil aux rendez-vous nationaux et régionaux de la Fédération ; échanges et contacts sont désormais établis avec le Bureau National, le Secrétariat National, la Trésorerie Nationale et les autres partenaires du Mouvement, tous ces interlocuteurs-trices étant d'une grande disponibilité et d'une grande compétence. L'antenne 74 est maintenant réellement en lien avec la Fédération et nous adressons nos remerciements aux antennes marraines 69 et 73, au CdR, à toutes les antennes, aux partenaires du Mouvement et aux structures nationales pour leur solidarité et leur soutien sans relâche.

● **information** :

le nouveau Conseil tient également résolument à remplir son rôle de « courroie de transmission » entre la FFMC et les adhérent-es de l'antenne 74 : informer des enjeux, des revendications et de leur pourquoi, mobiliser pour des actions et faire un retour sur les résultats des mobilisations, transmettre les communiqués de presse et les décryptages du Secrétariat National sur les sujets d'actualité (bilans de sécurité routière, CNSR, ex ZAPA, éthylotest, contrôle technique, etc...). Enfin, informer et communiquer aussi sur le terrain auprès des élus, des collectivités locales, des commissions préfectorales, des acteurs de la prévention et de la sécurité routière, pour porter les revendications mais aussi les propositions de la FFMC (le Manifeste, la formation ERJ, etc..)

./.

Point sur les adhésions 2012 :

Notre antenne a compté 185 adhérent-e-s en 2012

Perspectives 2013 :

- des rendez-vous FFMC tout au long de l'année : Conseils de Région RAA, les Assises, réunions des coordinateurs, JTI
- organisation du rassemblement : 14^{ème} Mémorial SPADINO le 7 avril 2013 et participations à des événements motards : salon de la moto de la Roche-sur-Foron les 23 et 24 mars 2012, etc..
- des actions et des balades (les précisions suivront sous peu)

Et bien sûr, nous serons présents là où il s'agira de défendre les valeurs de la FFMC et les droits des utilisateurs des 2 et 3 RM, nous serons présents là où il s'agira de discuter de sécurité routière et d'offrir des alternatives à une vision « tout répressif », et nous répondrons « présents » aussi aux appels de mobilisation de nos instances nationales pour que 2013 soit une année riche de succès et d'avancées significatives d'une meilleure prise en compte des 2 et 3 RM.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2.) RAPPORT FINANCIER

Gilbert, Ludovic et Isabelle se partagent la lecture du rapport financier :

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

Compte tenu des changements intervenus en 2012 dans la composition du Conseil (les 9 membres élus lors de l'AGO du 16 mars 2012 étant tous démissionnaires à l'AGO du 28 septembre 2012, comme rappelé dans le rapport moral), le présent rapport financier comportera 2 volets :

- un rappel de la situation au 28 septembre 2012
- la situation au 31 décembre 2012

Rappel de la situation au 28 septembre 2012 :

Sur la base du document « situation au 25/09/2012 », présenté par Alain CARTIER, trésorier, en AGO du 28 septembre 2012 et distribué aux participants de la présente AGO :

Le total des recettes s'établit à € 21'884,43, comprenant pour les postes les plus importants : les adhésions perçues par l'antenne pour € 3'306.--, les inscriptions trajectoires pour € 5'920.-- et les subventions PDASR et Conseil Général pour € 7'850.-- et € 3'000.--.

./.

Rappel de la situation au 28 septembre 2012 : (suite)

Le total des dépenses s'établit à € 24'034,55, s'agissant pour les postes les plus importants de : rétributions à la TN € 2'201,10, de frais de publicité-relations publiques (catalogue, imprimés pour actions, manifestations) pour € 4'146,27, frais d'achat consommable (nourriture et boissons offertes lors d'actions, AG, etc..) pour € 2'274,62, frais de restaurants (repas trajectoires) pour un montant de € 5'240.--, frais pour trajectoires : matériel et intervenants extérieurs pour € 3'559,69 et frais de déplacement et hébergement pour la somme de € 2'616,96.

Alain CARTIER a ainsi conclu à une situation déficitaire de € 2'150,12 et a annoncé un solde de € 307,08, au total, pour les 4 comptes bancaires ouverts au nom de la FFMC 74, soit compte courant + livret bleu association au Crédit Mutuel et compte courant + livret A association au Crédit Agricole. En réalité, lors de la reprise des comptes par le nouveau trésorier, le montant total sur ces 4 différents comptes s'est établi à € 212,24.

Le compte-rendu de l'AGO de septembre 2012 conclut sur le point : Bilan 2012 :

« Avis de l'Assemblée :

Alain a été remercié pour cet énorme travail de reprise nécessaire à la (re)présentation des bilans auprès du vérificateur aux comptes de la Fédération. Tous attendent les conclusions de celui-ci dans les meilleurs délais. »

Situation au 31 décembre 2012 :

Patrick VRIET, de la Trésorerie Nationale, - et il en est ici vivement remercié ! - a repris la totalité des pièces comptables 2012 de l'antenne 74 (env. 220 pièces), a procédé à leur classement, et à leur enregistrement sur SCOTR, système informatique de gestion de comptabilité des antennes, développé par un militant Cyrille PETION, système directement en lien avec GAEL système de Gestion des Adhésions En Ligne de la FFMC. Cette application informatique a été mise en test fin 2012 et l'antenne 74 a ainsi pu en bénéficier pour boucler ses comptes.

Au 31 décembre 2012, selon le document « FFMC 074 – Compte de résultat et bilan », produit par SCOTR et distribué aux participants de la présente AGO :

le total des charges s'établit à € 21'896,89 et le total des produits à € 20'141,70.

Le résultat 2012 équivaut un déficit de € 1'755,19.

Sur le plan formel, le quitus n'a pas été donné au Trésorier et au Conseil démissionnaire le 28 septembre 2012.

Le nouveau Conseil renonce cependant à interpeller ses prédécesseurs concernant des postes de dépenses très importantes, et à demander des précisions concernant notamment des frais bancaires (agios pour comptes non approvisionnés, rejet de chèques, incidents bancaires, etc...).

Il est ainsi proposé de clôturer les comptes 2012 en l'état, selon la situation au 31 décembre 2012, l'antenne ayant bénéficié de l'important soutien de Patrick VRIET en vue de la présentation de ses comptes. ./.

En sus de la présentation des situations comptables de l'antenne au 28 septembre et 31 décembre 2012, une remarque pour caractériser cette année 2012 :

● **choix de SCOTR** :

le nouveau Conseil a approuvé que les comptes de l'antenne soient tenus via SCOTR, système développé en 2012 pour les besoins des antennes. Ludovic ALBERTI, Trésorier, a participé aux JTI des 24 et 25 novembre 2012, WE au cours duquel cette application informatique a été présentée par son concepteur, militant de la FFMC, qui n'est pas comptable de profession : simple et intuitif, cet outil donne à ce jour toute satisfaction à ses utilisateurs.

Point sur le début 2013 et les perspectives 2013 :

Le solde des comptes à ce jour représente un montant de € 771,41 sur compte bancaire et de € 55,16 sur compte livret.

Les 2 comptes ouverts auprès du Crédit Agricole des Savoie seront clôturés sous peu, 2 comptes ouverts auprès du Crédit Mutuel étant suffisants pour le fonctionnement de l'association.

L'antenne 74 s'est acquittée de son adhésion à la FFMC (€ 89.--) ainsi que de la cotisation à l'assurance RC.

La « demande de vérification des comptes pour l'année 2012 pour l'antenne 74 » a été transmise au vérificateur aux comptes, directement via le système SCOTR en date du 9 janvier 2013 et l'exercice est en cours de vérification.

Des remerciements sont aussi adressés à Ludo, nouveau trésorier, et Gilbert, trésorier adjoint, qui – dans ces circonstances particulières de reprise d'une comptabilité en cours d'année - n'ont pas craint de s'engager dans cette fonction : un grand merci & des encouragements pour la suite et pour rouler en SCOTR !

Cela étant, le nouveau Conseil s'engage à une gestion loyale et rigoureuse des fonds : tout sera mis en œuvre courant 2013 pour un rétablissement des comptes de l'antenne et un retour à l'équilibre.

Enfin, nous travaillerons ensemble sur le terrain pour placer l'adhésion au cœur de nos actions : à ce jour 48 adhérents (52 à la même époque l'année dernière) et 2013 est devant nous !

Un grand merci est aussi adressé aux adhérent-e-s : c'est grâce à vous que l'antenne 74 vit, est active et peut faire des projets, avec vous et pour vous, en cette nouvelle année !

./.

3.) APPROBATION DES COMPTES 2012 ET QUITUS

Etant rappelé que le quitus n'a pas été donné au trésorier et au Conseil démissionnaires le 28 septembre 2012 sur la situation des comptes présentés à cette date-là, le rapport financier au 31 décembre 2012, sur la base de la reprise des données au 28 septembre 2012, est approuvé à l'unanimité.

4.) ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Les 7 membres sortants :

Ludovic ALBERTI	trésorier
Jean-Luc DESCLOUX,	vice coordinateur
Gilbert ELEFTERAKIS	trésorier adjoint
Isabelle MARGUERETTAZ	coordinatrice
Patrick MARGUERETTAZ	membre
Dominique USOULET	membre
Georges VANEL	membre

se représentent (cf statuts FFMC 74 article 9.1-2) et sont élus à l'unanimité pour un nouveau mandat de 1 an, chacun conservant sa fonction au sein du Conseil.

Helène ELEFTERAKIS se présente : elle est élue à l'unanimité et le poste de secrétaire lui est confié. Tous lui souhaitent la bienvenue et se réjouissent que l'équipe du Conseil soit ainsi renforcée.

L'assemblée est clôturée à 18h30 et est suivie, dans une ambiance conviviale, d'un copieux buffet campagnard.

Pour le Conseil FFMC 74
Isabelle Marguerettaz
Coordinatrice

Annecy, le 25 février 2013